

3 mai 2010

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 3 mai 2010 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire : Jean-Claude Dumas

Madame la conseillère: Sylvie Breton

Messieurs les conseillers : Raynald Breton
Julio Carrier
Marc Lavertu

Madame Renée-Claude Leroux et Monsieur Réjean Giard sont absents. Tous membres du conseil et formant quorum.

M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 avril 2010 et de la séance extraordinaire du 13 avril 2010
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Engagement de crédits
 - 9.2 Nomination d'un maire suppléant
 - 9.3 Séminaire Infotech
 - 9.4 Formation
 - 9.5 Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques
 - 9.6 Acceptation des prix - Projets de réfrigération de l'enceinte de la patinoire de l'aréna et réfection des baies vitrées
 - 9.7 Demande de dérogation mineure – 373, rue Roy Nord
 - 9.8 Fermeture de l'ancienne assiette de la route 257
 - 9.9 Embellissement de la route 112
 - 9.10 Financement de la collecte sélective municipale et future politique de gestion des matières résiduelles
 - 9.11 Amélioration du réseau routier
10. Varia
11. Période de questions

12. Levée de la séance

2010-093

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté en ajoutant les points 9.12 Toilette (halte routière secteur St-Gérard) et 9.13 M.T.Q. – Reddition de comptes.

#3

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 avril et de la séance extraordinaire du 13 avril 2010;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux ;

2010-094

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 avril 2010 et de la séance extraordinaire du 13 avril 2010 que lesdits procès-verbaux soient et sont acceptés, tels que présentés.

#4

RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans les comités respectifs.

#5

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Royer dépose le rapport de la situation budgétaire au 30 avril 2010. De plus, M. Royer a procédé à l'embauche d'un employé occasionnel, Madame Suzanne Mercier, pour les travaux à faire dans les parcs et autres.

#6

INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE

Des questions furent posées concernant l'entretien du chemin Fontaine, sur les procédures afin d'adopter un règlement et sur le système de son du centre communautaire.

#7

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201000309	2010-04-13	Municipalité De Weedon	frais de poste/four bureau	97.72 \$
201000310	2010-04-13	Bibliothèque St-Gérard	loisirs et culture	725.00 \$
201000311	2010-04-13	Génératrice Drummond	pièces pour génératrice	6.05 \$
201000312	2010-04-13	Quincaillerie N.S. Girard Inc.	gaz hiver/ent bât/ent mach.	2,241.72 \$
201000323	2010-04-13	Bell Canada	compte du mois	783.35 \$
201000324	2010-04-13	*Bell Canada	compte du mois	127.42 \$
201000325	2010-04-13	Claude Lacroix	frais dép	12.98 \$
201000326	2010-04-13	Daniel Mercier	frais dép	9.55 \$
201000327	2010-04-13	Ministre des Finances	registre des prop et exploitants	127.00 \$
201000328	2010-04-13	Gaétan Brière	outils	1,951.03 \$
201000329	2010-04-13	Ministre du Revenu du Québec	cotisation RRQ	16.58 \$
201000330	2010-04-13	J. N. Denis Inc.	ent mach	806.47 \$
201000331	2010-04-13	Bibliothèque Municipale de	50 % subv 2010/bibliothèque	750.00 \$
201000313	2010-04-15	STT de la Municipalité de	REMISES DE L'EMPLOYEUR	497.29 \$
201000314	2010-04-15	Caisse Pop Desjardins de	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3,226.74 \$
201000315	2010-04-15	Ministre du Revenu du Québec	REMISES DE L'EMPLOYEUR	8,797.01 \$
201000316	2010-04-15	Receveur Général du Canada	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3,575.91 \$

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201000317	2010-04-15	Fond Action - CSN	REMISES DE L'EMPLOYEUR	2,692.20 \$
201000318	2010-04-15	Ministre du Revenu du Québec	REMISES DE L'EMPLOYEUR	2,123.93 \$
201000319	2010-04-15	CARRA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	745.76 \$
201000320	2010-04-15	STT de la Municipalité de	REMISES DE L'EMPLOYEUR	110.06 \$
201000321	2010-04-15	Caisse Pop Desjardins de	REMISES DE L'EMPLOYEUR	519.62 \$
201000322	2010-04-15	Receveur Général du Canada	REMISES DE L'EMPLOYEUR	932.65 \$
201000332	2010-04-19	Jean-Claude Dumas	frais déplacement maire	383.55 \$
201000333	2010-04-19	Opération Target	publicité	100.00 \$
201000334	2010-04-19	Conseil Sport Loisirs de L'Estrie	loisirs et cultrue	90.00 \$
201000335	2010-04-19	Bell Mobilité Inc.	téléphone h.v.	251.13 \$
201000336	2010-04-19	Bell Mobilité Pagette	incendie communications	343.48 \$
201000337	2010-04-19	Hydro-Québec	éclairage public	2,094.11 \$
201000338	2010-04-19	SONIC	essence /huile à chauffage	6,150.56 \$
201000339	2010-04-19	Les Constructions Léo Barolet	location de machinerie	671.61 \$
201000340	2010-04-19	Bruno Mercier	frais déplacement CAUCA	114.00 \$
201000341	2010-04-19	Graymont (QC) Inc.	amélioration réseau routier	3,867.79 \$
201000342	2010-04-21	Émile Royer	frais déplacement/ 9 mars au 27	414.45 \$
201000349	2010-04-26	Hydro-Québec	usine de filtration weedon	2,323.13 \$
201000376	2010-04-28	Postes Canada	frais de poste	153.49 \$
201000378	2010-04-29	Philippe Mercier		313.61 \$
sous-total des chèques émis				48 146.95 \$
201000379	2010-04-29	Philippe Mercier	annule le chèque 201000378	313.61 \$
total des chèques émis				47 833.34 \$
201000343	2010-05-03	La Tribune	publicité	99.56 \$
201000344	2010-05-03	Groupe Ultima Inc.	assurance générales	911.00 \$
201000345	2010-05-03	Fédération Québécoise des	frais de poste	32.64 \$
201000346	2010-05-03	Infotech	formation/fourniture de bureau	330.72 \$
201000347	2010-05-03	L'Inter Marché de Weedon	incendie social	128.04 \$
201000348	2010-05-03	Rubans A.M. (S.E.N.C.)	fourniture de bureau	425.97 \$
201000350	2010-05-03	Cartes Citi Canada Inc.	fourniture de bureau	778.97 \$
201000351	2010-05-03	Action Solutions Sans Fil V	incendie communicaiton	270.85 \$
201000352	2010-05-03	Fortin Sécurité Médic Inc.	articles de premiers soins	245.22 \$
201000353	2010-05-03	CMP Mayer Inc.	incendie équipement	165.37 \$
201000354	2010-05-03	CAUCA	service 9-1-1	1,167.05 \$
201000355	2010-05-03	SERRURIER HARMER	incendie bâtiment	56.44 \$
201000356	2010-05-03	Snap-On Tools	outils	163.56 \$
201000357	2010-05-03	Les Entreprises SC Classique	améliioraiton réseau routier	6,295.59 \$
201000358	2010-05-03	M.R.C. du Haut St-François	ordures site enfouissement/urb	5,833.31 \$
201000359	2010-05-03	Municipalité du Canton de	neige	1,500.00 \$
201000360	2010-05-03	9175-0828 Québec Inc.	parcs municipaux	169.31 \$
201000361	2010-05-03	John Meunier Inc.	usine filtration produits chimiques	149.96 \$
201000362	2010-05-03	Environnement E.S.A. Inc.	service prof	1,693.13 \$
201000363	2010-05-03	Ville de Disraëlli	ordures disraëli	2,705.77 \$
201000364	2010-05-03	Les Ent. Express-Électrique	usine épur entretien stg	835.28 \$
201000365	2010-05-03	M.R.C. du Haut St-François	couverture de risque	1,260.00 \$
201000366	2010-05-03	Sel Warwick Québec Inc.	calcium été	5,901.29 \$
201000367	2010-05-03	Laboratoires d'analyse S.M.Inc	analyse d'eau potable et usée	555.18 \$
201000368	2010-05-03	Club Quad du Haut St-	loisirs et cultrue	100.00 \$
201000369	2010-05-03	Club Wee-Ski Weedon Inc.	loisirs et culture	100.00 \$
201000370	2010-05-03	Le Petit Train de Weedon	loisirs et culture	300.00 \$
201000371	2010-05-03	Le Comité Weedon Accueil	weedon accueil	900.00 \$
201000372	2010-05-03	Société d'Histoire de Weedon	loisirs et culture	1,500.00 \$
201000373	2010-05-03	L'Eveil du Citoyen de Weedon	loisirs et culture	2,250.00 \$
201000374	2010-05-03	Association Plaisanciers de	loisirs et culture	1,000.00 \$
201000375	2010-05-03	L'association des Riverains du	loisirs et culture	400.00 \$
201000377	2010-05-03	Gaudreau & Fils	usine épur entretien/entrepôt	1,101.82 \$
201000380	2010-05-03	Philippe Mercier Inc.	pièces aqueduc/égoût	313.61 \$
201000381	2010-05-03	Régie Inter. Sanitaire des	entente régie sanitaire	13,931.67 \$
201000382	2010-05-03	J. Marc Laroche Inc.	entretien du réseau électrique	2,683.04 \$
201000383	2010-05-03	Fondation du Centre de santé	social	50.00 \$
201000384	2010-05-03	Rendez-vous des Cantons	incendie social	149.71 \$
201000385	2010-05-03	Michel Perreault, arp.-géomètre	génie civil	1,503.38 \$
total des chèques à payer				57,957.44 \$

2010-095

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 135 263.19 \$ soit et est acceptée :

Salaires payés :	29 472.41 \$
Opérations courantes payées :	47 833.34 \$
Opérations courantes à payer :	57 957.44 \$
	=====
Total	135 263.19 \$

Le directeur général / secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir ces dépenses.

#8 CORRESPONDANCE

1. Ministère des Transports – Acceptation de la subvention pour l'année 2010 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
2. Commission scolaire des Appalaches – Résolution CC-0910-088 - Simultanéité des élections scolaires et municipales
3. Municipalité de La Patrie – Résolution #10-04-61 – Reddition de comptes / Ministère des transports
4. Fédération des clubs de motoneigistes du Québec – Comité provincial de la sécurité Monotoneige/Quads
5. Assemblée nationale – Accusé réception de la résolution 2010-074 concernant la simultanéité des élections scolaires et municipales

2010-096 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#9 RÉSOLUTIONS

#9.1 ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

CONSIDÉRANT QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2010;

2010-097 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-joints pour la période de mai 2010;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	500.00 \$
TRANSPORT ROUTIER :	26 000.00 \$
HYGIENE DU MILIEU :	0.00 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRAIN :	1 500.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	2 000.00 \$
ÉCLAIRAGE PUBLIC :	2 000.00 \$
	=====
	32 000.00 \$

#9.2 NOMINATION DUN MAIRE SUPPLÉANT

2010-098 II EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Monsieur Réjean Giard soit et est désigné maire suppléant, afin de siéger au Conseil des maires de la M.R.C. du Haut St-

François, et ce jusqu'au 1^{er} novembre 2010. Lors de cette période, le maire suppléant procédera, si nécessaire, à la signature de tous les effets de caisse et autres documents relatifs à la municipalité.

#9.3 **SÉMINAIRE INFOTECH**

2010-099 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Francine Blanchette, Maryse Grenier et Émile Royer, soient et sont autorisés à assister au Séminaire Infotech 2010. Les frais d'inscriptions sont de cinquante-cinq dollars (55 \$) par personne plus les taxes applicables.

#9.4 **FORMATION**

2010-100 IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Nicolas Blouin, inspecteur en bâtiments, soit et est autorisé à assister à la formation « La politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables » offerte par la Fédération québécoise des municipalités. Les frais d'inscriptions sont de quatre cent quarante-cinq dollars (445 \$) plus les taxes applicables.

#9.5 **VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques ;

2010-101 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches, ayant son siège social au 485, boul. Renault, Beauceville (Québec) G5X 3P5, toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

#9.6 **ACCEPTATION DES PRIX - PROJETS DE RÉFRIGÉRATION DE L'ENCEINTE DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA ET LA RÉFECTION DES BAIES VITRÉES**

2010-102 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les prix suivants, étant les plus bas conformes soient et sont retenus conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministre :

Réfrigération de l'enceinte de la patinoire	
Beudín Le Prohon RETENU	203 449.06 \$
Service de Réfrigération R & S inc. et Réfri-Ozone Inc.	313 679.62 \$
Réfection des baies vitrées	
Installations sportives Agora - RETENU	14 554.64 \$
Distribution Sports Loisirs et DHS Sports	14 730.60 \$
Groupe Sport-Inter Plus	16 152.41 \$

#9.7 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 373, RUE ROY NORD

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure 210-04-001 a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le Comité a fait connaître ses recommandations par la résolution 2010-008, datée du 15 avril 2010;

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été affiché aux endroits désignés par le conseil;

2010-103 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil accorde sur recommandations du Comité consultatif d'urbanisme la demande de dérogation mineure 210-04-001 afin de permettre la construction d'un bâtiment complémentaire (garage) d'une superficie de 864 pieds carré et ce sur la propriété située au 373, rue Roy Nord.

#9.8 FERMETURE DE L'ANCIENNE ASSIETTE DE LA ROUTE 257

ATTENDU QUE l'article 4, deuxième alinéa de la loi sur les compétences municipales, permet à une municipalité de fermer une ancienne assiette de chemin et de la céder au propriétaire riverain de cette assiette de chemin;

ATTENDU QUE l'ancienne assiette de la route 257 sud portant le numéro de lot 4 213 195 ne sert plus et ne servira plus comme chemin;

2010-104 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remettre cette ancienne assiette de chemin portant le numéro 4 213 195 à Mme Angèle Grenier Paquette, propriétaire du lot sur lequel est situé l'assiette du chemin. Que tous les frais inhérents à cette session seront payables par l'acquéreur, Mme Grenier Paquette.

#9.9 EMBELLISSEMENT DE LA ROUTE 112

2010-105 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater la firme Teknika HBA pour la préparation des plans et devis pour l'embellissement de la route 112 pour un

montant forfaitaire de vingt et un mille dollars (21 000 \$) plus les taxes applicables.

#9.10

**FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE ET
FUTURE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

2010-106

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché, que le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités et que cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités et Madame Johanne Gonthier, députée de la circonscription de Mégantic-Compton.

#9.11

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

2010-107

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon soit et est autorisée à effectuer les travaux de rechargement et d'asphaltage sur les rues et chemins suivants :

Gravier :

Secteur Weedon :

2 ^e Rang Nord	chemin Desmarais	2 ^e Rang Sud
chemin Breton	4 ^e Rang	1 ^{er} Rang Nord
chemin Coates	chemin Fontaine	chemin St-Pierre
chemin du Lac Louise	chemin Thérèse	chemin St-Denis
chemin de la Dame	chemin Lavertu	chemin Palardy
chemin de la Marina	chemin Gaudreau	

Secteur St-Gérard :

chemin Gosselin	7 ^{ème} Rang	9 ^{ème} Rang
chemin Roy Sud	10 ^{ème} Rang	

Secteur Fontainebleau :

chemin Rousseau	chemin de la Mine	chemin Granit
chemin Laprise	chemin Lizée	chemin Lemieux

Asphaltage : Réparation des rues

#9.12

TOILETTE (HALTE ROUTIÈRE – SECTEUR ST-GÉRARD)

ATTENDU QU' un incendie a complètement détruit la toilette à la halte routière dans le secteur St-Gérard;

2010-108

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de refaire ce bâtiment tel qu'il était avant l'incendie et les coûts afférant à cette reconstruction sont de treize mille dollars (13 000\$).

#9.13

M.T.Q. – REDDITION DE COMPTES

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre dollars (189 504 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE l présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée.

2010-109

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la municipalité de Weedon informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#10

VARIA

#11

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions furent posées concernant le chemin de Fontainebleau appartenant au M.T.Q. pour l'affichage et le débroussaillage, sur notre adhésion au Comité du patrimoine paysager estrien, sur l'emplacement de l'ancien site de l'usine de filtration, sur l'asphaltage et sur les travaux de la route 112.

#12

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2010-110

À 20 h 32, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire